

# Attention, cyclistes de sortie sur la Riviera

**Circulation** Les beaux jours arrivent et avec eux les nuées de cyclistes. La cohabitation entre ces derniers et les automobilistes n'est pas toujours idéale. Certaines règles sont à rappeler.



Le code de la route est applicable à tout usager y compris les cyclistes. DR

En période de sensibilisation accrue à la mobilité douce, un des moyens de transport des plus écologiques, le vélo, est tout à coup devenu la bête noire de certains conseillers communaux UDC. A Montreux et à Villeneuve, ils font front commun contre «le déferlement des cyclistes qui circulent n'importe comment» selon les dires du conseiller communal montreusien, Marcel Jost. En février déjà, il interpellait la Municipalité sur cette problématique. «Certains cyclistes ne respectent,

pas les règles de circulation en brûlant systématiquement les feux rouges», déplorait-il. Les groupes

**«En 2011, 34 cyclistes ont été dénoncés pour ne pas avoir respecté un feu rouge.»**

*Pierre-André Emery,  
chargé de la prévention  
au sein de Police Riviera*

de cyclistes roulant l'un à côté de l'autre sont aussi pointés du doigt. Même sonnette d'alarme du côté de Villeneuve où le conseiller com-

munal, Dylan Karlen, a interpellé la Municipalité en se demandant si des contrôles routiers concernant les mordus de la petite reine sont effectués. Les deux Municipalités précisent qu'il s'agit d'un problème de circulation qui incombe à Police Riviera et non aux communes.

## Mêmes règles pour tous

Police Riviera informe que les règles de circulation sont identiques pour tous. Les cyclistes sont donc tenus de respecter le code de la route. «Si un cycliste brûle un feu rouge, il est amendé sans discussion. Concernant la circulation sur les quais, il existe à Vevey une piste cyclable. A Montreux, par contre, les quais sont interdits aux vélos. Mais nous préférons miser sur la prévention en sensibilisant les cyclistes. Ils ne sont donc pas systématiquement dénoncés dans ce cas-là», précise Ruben Melikian, commandant de corps Police Riviera.

«En 2011, 34 cyclistes ont été dénoncés pour n'avoir pas respecté un feu rouge sur le trajet compris entre Vevey et Veytaux», annonce Pierre-André Emery, chargé de

la prévention au sein de Police Riviera. Et de poursuivre: «Il faut surtout que les uns et les autres fassent preuve de fair-play. La situation n'est pas dramatique non plus, loin de là». Régulièrement des campagnes de sensibilisation sont aussi mises en place par Police Riviera pour rappeler quelques principes de base.

## Respect des cyclistes

Quant aux principaux accusés, certains dénoncent inversement le comportement des automobilistes qui souvent ne se gênent pas de les dépasser en laissant un espace extrêmement restreint. Il y a aussi le problème des chaussées déformées qui forcent les cyclistes à rouler plus au milieu de la route, sans compter les grilles des canalisations qui se trouvent sur la bande cyclable. Autant de dangers potentiels qui peuvent les faire chuter. Un esprit de fair-play est donc de rigueur des deux côtés.

**Sandra Giampetruzzi**



**Plus d'infos**  
sur [www.leregional.ch](http://www.leregional.ch)